

# i.pro

## U-COAT

**Mortier d'enduit d'usage courant (GP)**  
Conforme NF DTU 26.1 et NF EN 998-1



### Description du produit

- Mortier à base de ciment, de chaux, de sable et d'adjuvant

### Utilisation

- Mortier d'enduit d'usage courant extérieur
- Spécialement formulé pour réaliser la sous-couche des produits i.design SOCLIROC et i.pro SOCLIROC
- Applicable sur supports neufs, sur pierre dure, sur treillis métallique, sur grille polyéthylène ou sur trame de verre type nergalto

### Caractéristiques techniques

Aspect	Poudre Grise
Granulométrie	0/4 mm
Densité apparente poudre	1.7 environ
Dosage en eau recommandé	127 litres / Tonne de produit sec soit 3 litres / sac
Rc 28 j	20 MPa environ (CS IV)
Absorption capillaire	Classe W1
Adhérence	> 0.1 N/mm <sup>2</sup>
Consommation	16 kg/m <sup>2</sup> /cm

### Avantages

- Produit formulé avec une régularité industrielle
- Facilité de mise en œuvre
- Application aisée à la machine à projeter
- Accroche excellente
- Garantie fournisseur

### Préparation et application du mortier

- Gâchage manuel ou mécanique du produit à l'aide de la machine à projeter ou à la bétonnière
- Malaxage entre 3 et 5 min de manière à obtenir produit homogène
- Epaisseur d'application comprise entre 1 et 2.5 cm
- Réglages conseillés machine à projeter : Pression 6 Bars, diamètre de buse : 14 mm

### Conditions d'utilisation

Les précautions de mise en œuvre courantes sont :

- Protection contre le gel, le soleil et le vent
- Travailler entre + 5°C et + 30°C
- Projection sur un support propre, sain et non gelé

### Précaution d'emploi

Produit à base de ciment et de chaux : utilisation de gants et de masque recommandée.

**La fiche donnée sécurité est disponible sur [www.socli.fr](http://www.socli.fr) ou sur demande**

### Conditionnement

- Vrac (silo et mini silo)
- Big bag (1 tonne) \*
- Sac de 25 kg \*

\* Conservation : 3 mois, emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité

### Documents de référence

- Marquage CE : EN 998-1 / Enduit d'usage Courant (GP)
- NF DTU 26.1
- Déclaration des Performances n° SOCLI -05-13

### Conditions générales de vente

Confère les dispositions contenues dans les conditions générales de vente de SOCLI

MAJ. Juillet 2014/n°1

